

mon agglo

N° 76
Janvier/Février/Mars 2026

le magazine
de Melun
Val de Seine

EN ACTIONS

VOTRE AGGLO : ÉLECTIONS, INSTANCES & COMPÉTENCES



Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-les-Lys | Limoges-Fourches | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun | Montreuil-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

melunvaldeseine.fr

Sommaire



Mon agglo en images

Les Affolantes : 5 jours de festivité
Page 4



Mon agglo fait l'actu

L'Agglo agit contre le harcèlement scolaire
Page 6



Mon agglo en actions

Votre agglo : élections, instances et compétences
Page 11



Mon agglo en interview

Geneviève Dogbé, de l'engagement associatif
à la création d'un tiers-lieu
Page 15



Mon agglo se découvre

Devenez ambassadeur de votre territoire
Page 16



Mon agglo à l'affiche

Une sélection de manifestations sur le territoire
Page 17

mon agglo

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Franck Vernin** /
RÉDACTION : **Quentin Joly / Rachel Bellinquez** /
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys -
Tél. : **01 64 79 25 29** / Réalisation de la maquette
du magazine : **Emendo** / Conception et mise en page
réalisées par : **LATITUDE** - 057225 /
Impression : **Vincent imprimeries** /
Distribution : **Boîte aux Lettres France** /
Tirage : **64 000 exemplaires** /
Crédit photo couverture : ©CAMVS
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
139 112 habitants
Insee 2022.**



**Chers habitants, chères habitantes
de Melun Val de Seine,**

Depuis sa création en 2000, l'intercommunalité de Melun Val de Seine s'est agrandie à 20 communes, pour mettre en commun certaines compétences : la gestion de services publics locaux d'une part et la conduite de projets de développement local d'autre part. L'échelle de l'agglomération permet d'optimiser les ressources pour une plus grande solidarité entre communes de toutes tailles.

Intimement liée aux communes, notre Communauté d'Agglomération n'est pas toujours bien identifiée par les citoyens. C'est pourquoi nous avons choisi, dans ce numéro de Mon Agglo, de vous en expliquer le scrutin, le fonctionnement démocratique et les compétences.

Comme chaque trimestre, vous y trouverez aussi les actualités de l'institution, qui vous rend compte de son action au service des habitants. Mobilités, habitat, santé, eau, équipements communaux, développement économique... Dans tous ces domaines, l'Agglomération impacte votre quotidien.

Melun Val de Seine, c'est votre agglomération !

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

La rédaction



“Melun Val de Seine, c'est votre agglomération!”

Les Affolantes: 5 jours de festivité

Du 17 au 21 septembre. Pour sa 8^e édition, le festival a investi les communes de Boissettes, Le Mée-sur-Seine et Melun grâce au soutien de l'Agglomération Melun Val de Seine. Au programme, une cinquantaine de spectacles gratuits et ouverts à tous, le long de la Seine: théâtre, cirque, musique, danse, fanfare, conte musical... de quoi ravir les habitants qui sont une fois encore venus en nombre.



©CAMS



©CITASTUDIO



La Rando du Val de Seine: 2 000 participants à la 2^e édition !

Dimanche 28 septembre. Au départ de la place Saint-Jean fraîchement rénovée, 1 700 marcheurs et coureurs ont sillonné les paysages de l'Est du territoire à travers quatre parcours, adaptés à tous les niveaux. Le village des exposants a quant à lui accueilli 300 visiteurs, curieux d'échanger et de s'informer sur les richesses locales. Une fréquentation en hausse, rendue possible grâce au solide partenariat entre la Communauté d'Agglomération, l'Office de Tourisme Melun Val de Seine et le Coderando 77.



Encore plus de photos
en flashant ce code



Tous en Rose contre le cancer

Samedi 18 octobre. 706 enfants et adultes se sont retrouvés au parc Debreuil à Melun pour parcourir une boucle de 6,5 km entre les communes de Melun et du Mée-sur-Seine. L'événement, organisé par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique 77, et soutenu entre autres par l'Agglo, a permis de collecter 5 460 € en soutien à la Ligue contre le cancer.



©UFOP EP 77

La démolition de la tour Lorient à Melun

Mercredi 26 novembre. Élus, partenaires et habitants étaient présents pour le premier coup de godet de la démolition de la tour Lorient à Melun. Symbole du quartier Montaigu depuis sa construction dans les années 1960, ce bâtiment, confronté à de multiples difficultés, laisse désormais place à un nouveau projet. Une étape clé du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, qui vise à redonner cohérence et dynamisme aux quartiers de Melun et du Mée-sur-Seine, avec le soutien de l'Agglo.



©CAMS

Des bourses pour lutter contre la désertification médicale

Samedi 6 décembre. L'Agglo a organisé une cérémonie de signature des contrats d'engagement accordés à cinq étudiants en études de médecine aux spécialités variées: pédiatrie, médecine générale, dermatologie et neurologie. Un coup de pouce financier pour inciter les professionnels de santé de demain à s'installer sur le territoire de Melun Val de Seine. Depuis son lancement en 2021, 23 étudiants ont pu bénéficier de ce dispositif.



©K. Meharié



POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglo agit contre le harcèlement scolaire

Entre novembre et décembre 2025, plusieurs ateliers ont été portés par le Bus de la réussite éducative auprès des élèves et des jeunes, afin de les sensibiliser et de les outiller face au fléau que représente le harcèlement scolaire.

Une première série d'actions début novembre

Le programme d'actions a été lancé mercredi 5 novembre au Mée-sur-Seine, avec une journée de sensibilisation destinée aux jeunes conseillers municipaux de Dammarie-lès-Lys et Mée-sur-Seine - villes membres, avec Melun, du dispositif Cité éducative - et des accueils de loisirs de la ville de Melun. Près de 60 élèves, issus du CM1 à la 4^e, ont pu mener un débat participatif sur le harcèlement, animé par La Ligue de l'Enseignement, et au cours duquel idées reçues, conséquences et solutions concrètes ont été débattues. L'après-midi, les participants se sont initiés au théâtre-forum en prenant part à des jeux de rôles et scènettes reproduisant des situations de harcèlement, sous l'œil bienveillant de la compagnie Bagan Bagan. Armés de ces outils, ces jeunes ambassadeurs pourront désormais accompagner leurs camarades dans la lutte contre ce phénomène. Des ateliers similaires ont été organisés le lendemain, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, auprès des collégiens du collège Les Capucins de Melun. Au total, environ 150 élèves ont été sensibilisés.



©CAMS

Élargir la lutte aux autres tranches d'âges

Au mois de décembre, les ateliers se sont poursuivis dans les espaces jeunes et les structures info jeunesse de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys. Si le format est resté le même, les thèmes abordés se sont élargis pour inclure les discriminations, les inégalités femme-homme et le cyberharcèlement – des enjeux particulièrement prégnants chez les adolescents.

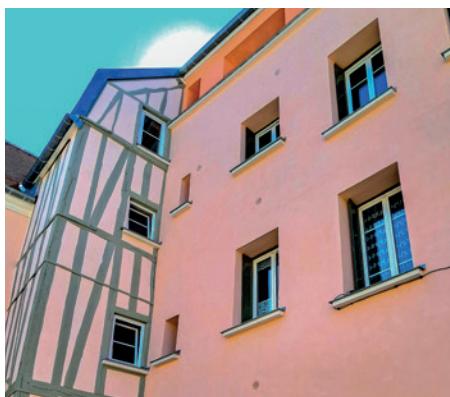
La Communauté d'Agglomération propose également un livret pédagogique sur la lutte contre le harcèlement scolaire, disponible en téléchargement sur melunvaldeseine.fr



HABITAT

8 rue du Four: la réhabilitation d'un immeuble patrimonial

Construit entre la fin du Moyen Âge et le XVI^e siècle, l'immeuble en copropriété du 8 rue du Four à Melun a fait l'objet d'une réhabilitation complète dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif, porté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la SPL Melun Val de Seine Aménagement, et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), s'inscrit dans le projet de rénovation du centre ancien de Melun.



Les travaux ont inclus un ravalement complet, la restauration des pans de bois, le remplacement des menuiseries et la mise aux normes du bâtiment. Ce chantier a été réalisé grâce à la mobilisation des copropriétaires, de l'architecte Paolo Sciortino, des entreprises intervenantes et des financeurs.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'OPAH-RU pour lutter contre l'habitat indigne et participer à la revitalisation du centre-ville de Melun, à l'image de la réhabilitation du 41 rue Saint-Aspais à Melun.

Plus d'infos sur renovation-centre-ancien-melun.fr



1.4M € de travaux dont :

- **800 000 €**
de subventions de l'ANAH
- **190 000 €**
de subventions de l'Agglomération
- **430 000 €**
de financement des copropriétaires



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport développement durable et égalité femme-homme

L'édition 2025 du rapport est en ligne. Publié chaque année, ce document présente et évalue les projets et actions concrètes menés par l'Agglomération pour l'environnement et l'égalité entre les sexes. Nouveauté cette année: une évaluation par grandes finalités du développement durable (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, croissance économique durable, justice sociale/ droits de l'homme et éducation pour tous) afin de mieux mesurer l'impact des politiques locales.

À consulter sur melunvaldeseine.fr



NUMÉRIQUE

L'Open Data inspire les étudiants

Cofinancé par
l'Union européenne

En octobre, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a lancé le Challenge Open Data Étudiant, en partenariat avec l'UTEC de Melun et le Campus Saint-Aspais. L'objectif? Proposer aux élèves de saisir des données ouvertes de l'Agglomération et des communes pour construire un projet porteur de sens pour le territoire.

Dès le mois d'octobre, une série d'ateliers a été organisée afin de sensibiliser les étudiants à l'Open Data, leur présenter les contours de l'opération ainsi que les nombreuses données à leur disposition (mobilité, données économiques, fréquentations des équipements publics...) pour imaginer leur solution innovante. De nombreuses idées, telles que la sécurité des femmes et l'éclairage public, la facilitation du tri des déchets ou le renforcement de l'employabilité des jeunes en connectant alternants et recruteurs, ont émergé de ces ateliers.

Les participants ont jusqu'au mois de mai 2026 pour peaufiner leurs projets, qui seront notés au même titre que les autres travaux de leur cursus. Ils pourront compter sur l'accompagnement de leurs enseignants et sur les webinaires d'aide mensuels mis en place. Les propositions les plus prometteuses seront ensuite évaluées par un jury et les lauréats se verront récompensés.

Rendez-vous au mois de mai pour découvrir les projets qui changeront peut-être le quotidien des habitants de Melun Val de Seine.

Ce Challenge s'inscrit dans le cadre du projet Open Data soutenu par l'Union Européenne.




NUMÉRIQUE

La fresque de l'Open Data en tournée

Depuis octobre, une fresque itinérante et illustrant l'engagement de Melun Val de Seine pour la transparence, l'innovation locale et la valorisation des données publiques, circule sur le territoire. Réalisée par Anne-Charlotte Hill, une artiste locale, cette œuvre a été accueillie à la mairie et à la médiathèque de Vaux-le-Pénil jusqu'en décembre. Elle sera prochainement déplacée à La Rochette afin de poursuivre son itinérance auprès des habitants des 20 communes de l'Agglomération.



- **362** étudiants participants au Challenge
- **5** ateliers organisés
- Plus de **80** projets imaginés



SÉCURITÉ

Retour sur la 5^e édition des Assises

Le 27 novembre dernier s'est déroulée la 5^e édition des Assises de lutte contre les violences faites aux femmes. Un rendez-vous incontournable pour les élus et les professionnels engagés dans la prévention et l'accompagnement des victimes.

Au programme, une journée riche en échanges et en solutions concrètes, avec comme fil rouge « Les mesures d'accompagnement et la reconstruction de la vie après une relation violente ». Le matin, les équipes du Centre hospitalier de Melun ont présenté les impacts psychologiques et physiques des violences conjugales, offrant un éclairage médical essentiel. Puis, l'association Paroles de Femmes - Le Relais a détaillé les dispositifs d'accompagnement existants pour les femmes victimes. L'après-midi, place aux ateliers: accompagnement esthétique pour retrouver confiance en soi, séances de boxe-thérapie comme complément aux thérapies traditionnelles, ou encore des techniques d'intégration neuroémotionnelle par les mouvements oculaires pour apaiser les traumatismes. Autant d'outils concrets pour aider les victimes à se reconstruire.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un salon pour les futurs entrepreneurs du territoire



©CAMS

l'organisme de formation entrepreneuriale BGE Paris. L'occasion de bénéficier de conseils sur mesure en immobilier d'entreprise, sur l'offre de formation et d'accompagnement, le business plan, les aides financières existantes et démarches administratives à effectuer, et bien plus encore.

Plus d'infos sur melunvalde seine.fr

Jeudi 5 mars 2026, de 14h30 à 18h, l'Agglomération Melun Val de Seine organise la 3^e édition du Salon de la création d'entreprise. Un rendez-vous pour les futurs entrepreneurs du territoire à la recherche de conseils avisés et de solutions adaptées pour se lancer.

Pour cette nouvelle édition, le Salon s'installe à l'Espace culturel Les 26 couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry. Au programme: diverses animations, dont des tables rondes et des conférences consacrées à des thématiques liées à la création d'entreprise. Plus d'une dizaine de structures seront présentes pour renseigner les participants : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, des financeurs, les réseaux d'accompagnement d'entrepreneurs Réseau Entreprendre Seine-et-Marne et Initiative Melun Val de Seine & Sud 77, ou encore

EAU POTABLE

Site Montaigu: le chantier continue

Les travaux préparatoires à la construction du nouveau réservoir d'eau potable sur le site Montaigu à Melun ont débuté en décembre dernier. Une nouvelle étape après une première phase de démolition, réalisée en 2024, de deux des trois réservoirs du site en raison de problèmes structurels. Les travaux de construction démarreront à la fin du mois de mars, pour une durée de 14 mois. Une fois terminé, le réservoir, d'une capacité de 2350 m³, permettra de renforcer la capacité d'approvisionnement en eau potable d'une grande partie de l'Agglomération Melun Val de Seine. Le projet, d'un montant de 4 373 584 € TTC, est financé à hauteur de 848 000 € TTC par l'État, grâce à une Dotation de Soutien à l'Investissement Local.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Agglo aide les entreprises à se décarboner

Afin d'aider les entreprises à répondre aux enjeux climatiques croissants, l'Agglomération Melun Val de Seine s'est engagée dans la démarche ACT Pas à Pas de l'ADEME. En soutien au porteur de projet, l'entreprise UtopiHa, l'Agglomération a fédéré une quinzaine d'entreprises autour d'un objectif: les accompagner dans leur stratégie bas carbone.

Initiée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la démarche ACT (Assessing Low Carbon Transition) Pas à Pas propose un accompagnement aux entreprises qui souhaitent améliorer leur impact environnemental et se mettre en règle avec les nouvelles obligations réglementaires. Pour les aider dans leur démarche, les participants peuvent compter sur un porteur de projet (UtopiHa), un coordinateur à travers le cabinet d'experts (Karbon Ethic), des outils et méthodologies, ainsi que d'une prise en charge financière significative de l'ADEME.

Afin de fédérer un collectif autour de cette initiative, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a organisé dès juin 2025, un petit-déjeuner pour présenter la démarche et les parties prenantes aux entreprises intéressées. Le 16 décembre, une quinzaine d'entreprises, issues du territoire Melun Val de Seine et de territoires voisins, ont ainsi officiellement acté leur participation à la démarche ACT Melun Val de Seine, lors d'un premier temps de rencontre et d'échange organisé par le porteur.

Prochaine étape au printemps 2026 avec le démarrage opérationnel du projet et les premières sessions collectives de travail.



©CAMS

Présentation de la démarche ACT Pas à Pas aux acteurs économiques du territoire



MOBILITÉS

Point d'étape sur les liaisons douces

À Seine-Port

Les travaux de reprise du béton bitumeux de la voie verte le long de la RD50 se sont achevés fin octobre 2025. Les barrières de protection, abîmées sur le tronçon entre le pont de Saint-Fargeau-Ponthierry et l'allée Madame de Montesson, seront remplacées en janvier 2026.



À Saint-Fargeau-Ponthierry / Boissise-le-Roi

Depuis début novembre 2025, des barrières anti-amphibiens et des panneaux de sensibilisation sont présents près des mares du chemin de halage. Ces installations visent à protéger le cycle de reproduction des grenouilles pendant les travaux prévus courant 2026 sur ce tronçon de l'EuroVélo 3 - La Scandibérique, qui s'étend du club nautique jusqu'à la rue de Seine. Des aménagements sont également en cours sur une seconde portion de l'itinéraire: sur la base de loisirs et sur le secteur entre le boulevard de Seine et le barrage des Vives-Eaux, les travaux de création de la voie verte, d'une longueur de 2,1 km, ont bien avancé. Ils s'achèveront d'ici avril 2026. Les opérations bénéficient du soutien du Département de Seine-et-Marne et de l'État.



À Maincy

La passerelle de Maincy, ouverte depuis fin septembre 2025, a été inaugurée à l'occasion de La Rando du Val de Seine. Située près du pont des carriers, cette nouvelle structure est dédiée aux mobilités actives, conçue pour résister aux crues et s'intégrer harmonieusement dans son environnement. Une fresque, inspirée du tableau de Cézanne, *Le Pont de Maincy*, et réalisée par Léa B-H, artiste locale, orne les supports en béton. Les aménagements paysagers autour de la passerelle seront finalisés au premier trimestre 2026. Ce projet, qui représente le cinquième et dernier franchissement de l'Almont réalisé par l'Agglomération Melun Val de Seine, permet d'assurer la continuité et la sécurité de la liaison douce entre Melun et Maincy, longue de 9,5 km. D'un coût de 212 804 € HT, l'opération a bénéficié du soutien financier de l'État et du Département.



MOBILITÉS

Pôle Gare de Melun: le point sur les travaux

Les travaux de l'aménagement de la gare de Melun et de ses abords sont désormais plus visibles et impactant. Tout est mis en œuvre pour limiter les désagréments et vous informer.

Fermerture de la rue Daubigny

La rue sera fermée à la circulation automobile du 6 janvier au 6 février, de 8h à 17h. L'accès aux commerces sera maintenu. Des places réservées aux véhicules de livraison temporaires ont été également implantées. Le dimanche matin, l'espace de la rue sera libéré afin de permettre le maintien du marché.

Place de l'Ermitage

Les travaux d'aménagement de surface (réseaux électriques, éclairage, vidéo-surveillance, revêtements, mobilier urbain...) commenceront le 12 janvier. Le stationnement restera neutralisé jusqu'en mars 2026. À l'issue des aménagements, la place de l'Ermitage deviendra un parvis piétonnier, et le marché sera rétabli à

son emplacement habituel. Le stationnement devant la Rotonde sera partiellement reporté pour 14 places face au magasin d'alimentation Proxi, et trois places « dépose minute » sur la rue Rosa Bonheur.

Parking relais Indigo

La démolition du parking relais est programmée pour juillet 2026. Les usagers titulaires d'un abonnement pourront continuer à y stationner jusqu'au 30 juin 2026, date de fin du contrat d'exploitation. Après reconstruction, ce parking deviendra un parking relais labellisé « Parking-relais », prioritairement réservé aux détenteurs d'un Pass Navigo. Toutefois, un pourcentage de places pourra potentiellement être accessible aux usagers extérieurs non titulaires du Pass Navigo, dans la limite des disponibilités.



Plus d'infos sur pole-gare-melun.fr



Concours photo de La Rando du Val de Seine

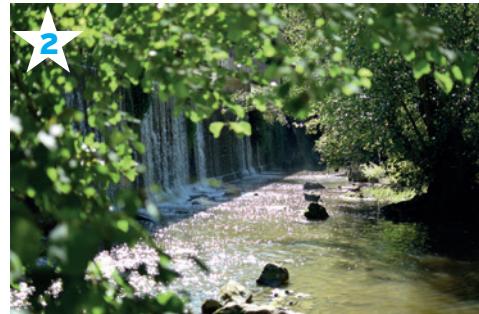
La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a organisé son tout premier concours photo lors de la deuxième édition de La Rando du Val de Seine. L'occasion pour les amateurs de photographie de nous livrer leur regard artistique sur notre magnifique territoire, à travers trois thèmes: la Seine et ses rivages, les parcs, jardins et espaces naturels, et le patrimoine architectural. Après une première phase de présélection, les internautes ont pu voter pour leur cliché préféré pour chacun des thèmes.

En plus de la diffusion de leurs photos sur les supports de l'Agglomération, les gagnants ont également reçu un lot de la part de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine, partenaire de la manifestation.

Et les lauréats sont...



Anathaël Flavier
pour le thème **La Seine et ses rivages**



Adrien Maitrot
pour le thème **Parcs, jardins et espaces naturels**



Sophie
pour le thème **Patrimoine et architecte**



L'Agglo soutient la rénovation des équipements sportifs

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du sport, l'Agglomération Melun Val de Seine accompagne financièrement les communes engagées dans la réhabilitation de leurs infrastructures sportives. C'est le cas du projet de réhabilitation de l'Espace Georges Tettamanti, abritant notamment le Complexe Sportif Évolutif Couvert à Saint-Fargeau-Ponthierry, sur le point d'être finalisé, et qui a bénéficié de fonds de concours d'un montant total de 705 000 €, soit un peu plus de 25 % du coût total du projet.

Ces investissements ont permis de moderniser l'équipement par:

- la réfection complète de la toiture,
- l'isolation thermique des bâtiments par l'extérieur,
- le changement des faux plafonds et des menuiseries,
- le remplacement de l'ensemble des éclairages par des LED,
- la création d'accès aux personnes à mobilité réduite,
- la réhabilitation complète de vestiaires.

Les travaux ont notamment concerné la salle multisports et les autres salles spécialisées du complexe (escalade, escrime...), des espaces fréquentés par les scolaires de la ville et les membres des associations sportives locales. La finalisation du projet est prévue pour janvier 2026, avec l'achèvement de la réhabilitation des vestiaires extérieurs.

Retrouvez la liste complète des projets soutenus sur melunvaldeseine.fr



- **12** projets de réhabilitation sur 16 déjà achevés
- **9** communes concernées
- **3** millions d'euros mobilisés

©Adrien Maitrot

©Anathaël Flavier

©CMIS



©Jérôme Auffort

DOSSIER

Votre agglo : élections, instances et compétences

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs seront appelés à voter pour les élections municipales... mais pas seulement. Ils voteront aussi, sur ces mêmes listes, pour élire les 73 élus communautaires qui siégeront au Conseil de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'intercommunalité qui rassemble 20 communes autour de compétences partagées. Comment fonctionne cette agglomération ? Comment sont représentées les communes ? Qui élit le Président ? Comment sont prises les décisions ? Avec quel impact pour notre territoire et notre vie quotidienne ? Pour mieux vous éclairer, nous vous proposons ce dossier qui décrypte les élections, les instances, les compétences de l'Agglomération Melun Val de Seine.

Parce que comprendre, c'est déjà participer !

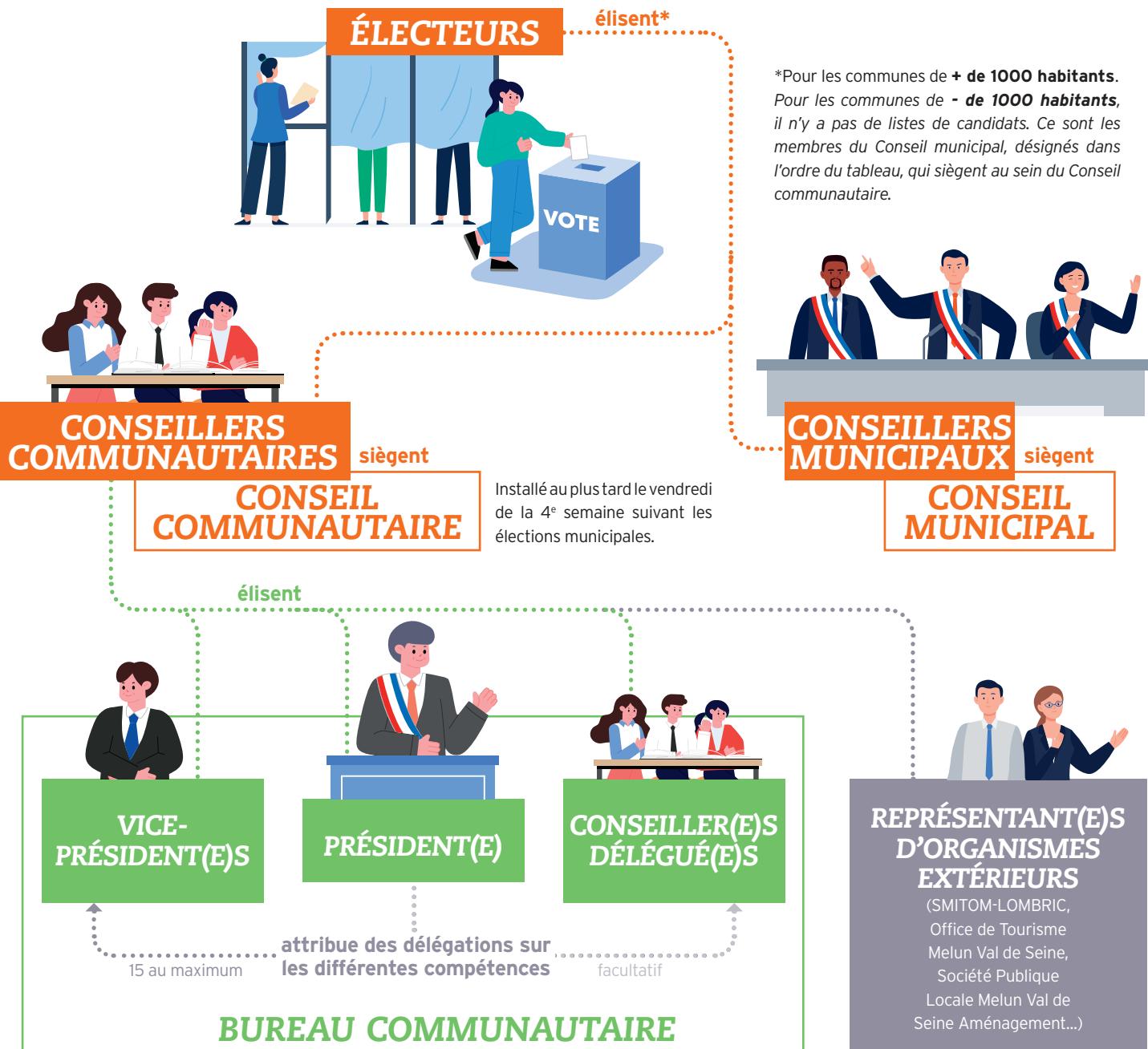


Élections et instances communautaires

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, doté d'un organe délibérant : le conseil communautaire. Ce dernier est composé de conseillers communautaires, élus, chargés de représenter les intérêts des citoyens et d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

DOSSIER

Élections municipales et communautaires





La représentativité des communes

73

C'est le nombre total de conseillers communautaires siégeant au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Les sièges à pourvoir sont répartis proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune, avec au moins un représentant par commune.

Nombre d'élus par commune pour 2026 :

Melun : 21	Pringy : 2	Saint-Germain-Laxis : 1
Dammarie-lès-Lys : 11	Rubelles : 2	Montereau-sur-le-Jard : 1
Le Mée-sur-Seine : 10	Livry-sur-Seine : 1	Limoges-Fourches : 1
St-Fargeau-Ponthierry : 7	Seine-Port : 1	Boissettes : 1
Vaux-le-Pénil : 5	Maincy : 1	Villiers-en-Bière : 1
Boissise-le-Roi : 2	Boissise-la-Bertrand : 1	Lissy : 1
La Rochette : 2	Voisenon : 1	

Les élus suppléants ne siègent pas au Conseil communautaire.

Les instances communautaires

La gouvernance de la Communauté d'Agglomération est fondée sur la collégialité. Le fonctionnement de cette gouvernance partagée repose sur plusieurs instances : le Bureau communautaire, la Conférence des Maires, le Conseil communautaire et les Commissions.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

- Fixe les orientations stratégiques de la Communauté d'Agglomération

Président(e) **20 Maires**



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Délibère sur les affaires courantes
- Examine les dossiers (projets de délibérations) qui seront soumis au vote du conseil communautaire

Président(e) **Vice-président(e)s** **Conseiller(e)s délégués**



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Organe de décision de la Communauté d'Agglomération
- Vote le budget
- Se réunit une dizaine de fois par an, lors de séances publiques
- Prend des décisions (par délibérations) sur les affaires de la Communauté d'Agglomération

Président(e) **73 conseiller(e)s**



LES COMMISSIONS

- Étudient les dossiers qui relèvent de leur champ
- Émettent un avis sur les projets avant leur présentation en bureau ou en Conseil communautaire

Conseillers communautaires et/ou conseillers municipaux désignés par les communes

LE(LA) PRÉSIDENT(E)

- Il impulse la stratégie de la Communauté d'Agglomération
- Il prépare et exécute les décisions du Conseil communautaire (dont le budget)
- Il peut déléguer une partie de ses fonctions à des Vice-présidents et conseillers délégués

L'Agglomération dans votre quotidien

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pour mission d'exercer un certain nombre de compétences d'intérêt communautaire. Avec une ambition : le développement harmonieux et équilibré de l'agglomération, au profit de tous les habitants et dans le respect de l'identité de chaque commune.

Mobilités



- La réalisation de **liaisons douces** pour les mobilités actives (marche, vélo, trottinette...)
- Le financement des réseaux de **bus urbains** (réseaux Grand Melun, Citalien...)
- La participation aux projets du **pôle gare de Melun** et du **Tzen 2**



Aménagement du territoire et transition écologique



- L'aménagement durable du territoire à horizon 2050 avec l'élaboration participative du Schéma de Cohérence Territorial - Air Énergie Climat (SCoT-AEC)



Sport et culture



- Le financement des **rénovations** de certains équipements sportifs et culturels
- La promotion et la diffusion de l'**offre culturelle** : la saison culturelle, l'Orchestre Melun Val de Seine, les séances Ciné Plein Air...
- Le soutien à l'**éducation artistique et culturelle** des lycéens



Sécurité et prévention de la délinquance

- Le financement de la **Police intercommunale**, qui intervient dans 19 des 20 communes du territoire



Enseignement supérieur et formation

- Le financement des travaux des **lieux d'enseignement supérieur** (Campus de Melun - Université Paris-Panthéon-Assas, Campus Gallieni...)



Santé

- La lutte contre la **désertification médicale** : attribution de bourses d'études aux étudiants en médecine et chirurgie dentaire en contrepartie de leur installation locale, participation à la création de maisons médicales (La Rochette et Pringy) ...



Eau potable et assainissement



- Les **prélèvements, traitements** et la **distribution** d'eau potable
- Le pilotage des travaux sur les **réseaux et ouvrages** (stations d'épuration, châteaux d'eau potable...)
- La collecte, le traitement et la valorisation des **déchets**
- La gestion des **milieux aquatiques** et la prévention des **inondations**



Habitat

- La création de la **Maison de l'habitat**
- L'allocation d'aides financières pour les travaux de rénovation énergétique : **Mon Plan Rénov'**
- Le financement d'opérations de **rénovation urbaine** sur les communes de Melun et du Mée-sur-Seine



Éducation

- Le **soutien à la réussite éducative** dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville par la mise en place de dispositifs : le Programme de Réussite Éducative, le Plan de Persévérance Scolaire...

Flashez ce QR code pour en savoir plus sur toutes les compétences de votre agglo





Geneviève Dogbé, de l'engagement associatif à la création d'un tiers-lieu



Cofinancé par
l'Union européenne



©CAMS

Melunaise, Geneviève Dogbé est la directrice et cofondatrice de Place D. Elle revient pour nous sur son parcours associatif et sur les motivations qui l'ont conduite à créer ce tiers-lieu éclectique, installé au 13 rue Notre-Dame à Melun. Un espace de convivialité qui vise à recréer du lien, à l'échelle locale, entre habitants et générations.

Quel a été votre parcours associatif et qu'est-ce qui a motivé votre engagement ?

Ma première expérience associative a été professionnelle plutôt que bénévole. Jeune diplômée, j'ai travaillé pour le réseau des Comités d'Éducation pour la Santé. Ce n'est que plusieurs années plus tard, à mon retour à Melun en 2015, que je renoue avec le milieu associatif. Une amie me fait découvrir l'association Alternatiba Sénart, qui œuvre à la sensibilisation sur le dérèglement climatique. Avec eux, je participe à une édition des villages des alternatives et à plusieurs marches pour le climat, notamment à Melun. Je souhaite également m'investir dans la vie melunaise. Je me rapproche donc d'un groupe de citoyens, fondateurs de l'association Les Copains du Coin, axé sur l'animation festive et conviviale et le partage de connaissances entre les habitants de Melun et son agglomération. Avec eux, je participe à la création des ateliers de réparation, toujours actifs aujourd'hui, et je deviens présidente de l'association en 2020. Je crois que chacun a un pouvoir d'action ; j'ai découvert que le mien était celui de l'engagement de proximité.

Comment est née l'aventure Place D ?

J'ai voulu rapprocher mes valeurs citoyennes de ma vie professionnelle. L'idée d'un lieu de vie ouvert, à la croisée des mondes associatif, culturel et économique, s'est alors imposée.

N'étant pas issue de l'entrepreneuriat, j'ai sollicité l'accompagnement de l'Atelier, le centre d'affaires de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Pendant près de trois ans, ce dispositif m'a aidée à appréhender la création d'entreprise et à concrétiser chaque étape du projet. Au fil de ce parcours, j'ai rencontré des personnes partageant les mêmes valeurs, avec lesquelles je me suis associée. Ensemble, nous avons défini l'identité de Place D, recherché un local et mobilisé des partenaires financiers. L'Agglomération a d'ailleurs soutenu notre projet en mobilisant des fonds européens pour la création d'espaces de coworking.

Comment définiriez-vous l'identité de ce lieu ?

Place D est un lieu pluriel, construit autour de quatre axes : la restauration, les activités socioculturelles, la communauté professionnelle et le bien-être. Le restaurant a été conçu comme une première porte d'entrée du lieu, tout en servant d'incubateur à de jeunes restaurateurs. Le restaurateur propose une cuisine faite maison élaborée à partir de produits de saison. Le volet socioculturel vise à favoriser les rencontres à travers la culture. Les intervenants organisent des cours (dessin, yoga, ateliers polyglottes, danse...), on met notre salle polyvalente à disposition des habitants qui souhaitent organiser une soirée-concert, des expositions... On accueille toutes les idées et on

propose notre aide pour les concrétiser. Côté communauté professionnelle, Place D offre un espace de coworking, des bureaux, des salles de réunion et des temps d'échanges conviviaux (cafés des coworkers, rendez-vous networking...). L'objectif est de créer un écosystème d'acteurs locaux qui partagent des valeurs communes et souhaitent faire vivre le territoire. Enfin, le bien-être est présent partout : dans la restauration, les activités proposées, mais aussi à travers un espace dédié où exercent des praticiens en médecines douces.

Quels sont vos projets à venir ?

Bien que Place D se veuille intergénérationnel, nous peinons encore à toucher la jeunesse. Pour y remédier, nous avons récemment créé un club dédié aux adolescents, ouvert chaque mercredi après-midi de 14h à 17h. C'est un lieu d'expression libre, où les jeunes peuvent expérimenter, créer, échanger. Nous espérons pérenniser cette initiative.

“Je crois que chacun a un pouvoir d'action ; j'ai découvert que le mien était celui de l'engagement de proximité. ”

DATES CLÉS

2015

Geneviève Dogbé débute son engagement associatif local en rejoignant l'antenne de Sénart de l'association Alternatiba.

2020

Geneviève Dogbé devient présidente de l'association melunaise Les Copains du Coin.

Septembre 2022

Inauguration de Place D.

Suivez le guide



©FREELIK

TOURISME

Devenez ambassadeur de votre territoire

Passionné par votre commune, vous rêvez de la faire découvrir sous un autre angle ? Le réseau des Greeters est fait pour vous !

De l'anglais to greet, « accueillir », les Greeters constituent un réseau présent dans le monde entier dont la mission est d'accueillir gratuitement les visiteurs et partager leurs lieux favoris, anecdotes et bonnes adresses, comme ils le feraient avec des amis. Membre de la Fédération nationale des Greeters, le réseau de Melun Val de Seine est à la recherche de nouveaux ambassadeurs afin de poursuivre son développement. Patrimoine discret, paysages inattendus, lieux culturels confidentiels... L'esprit Greeters, ce sont des balades personnalisées, gratuites et hors des sentiers battus, qui donnent à voir les richesses du territoire autrement. Aucune compétence technique n'est requise : seule l'envie de partager compte !

Envie de rejoindre l'aventure ? Contactez Thania Bouti, chargée de mission attractivité du territoire, au 01 64 79 25 88 ou à l'adresse thania.bouti@camvs.com

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Orchestre Melun Val de Seine : la 4^e symphonie de R. Schumann

Pour sa deuxième représentation de la saison, l'Orchestre Melun Val de Seine vous invite à découvrir, dimanche 15 mars à 11h à l'Espace culturel Les 26 Couleurs, un chef-d'œuvre de la musique symphonique : la 4^e symphonie en ré mineur de R. Schumann. Sous la direction de Jean-Michel Despin, l'Orchestre Melun Val de Seine rejouera cette œuvre chérie des orchestres et des chefs du monde entier depuis sa création au beau milieu de XIX^e siècle. Une heure de voyage au gré des quatre mouvements qui s'enchaînent sans interruption.

Plein tarif : prévente 8 € – sur place 10 € / **Tarif réduit :** prévente 10 €

Tarif abonné : prévente 6 € – sur place 8 €

Informations et billetterie en ligne sur culturevous.fr ou au 01 64 79 25 41
Réservation auprès des 26 Couleurs pour les personnes en situation de handicap.



©CityStudio

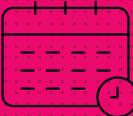
OFFICE DE TOURISME

Une boutique pour toutes vos occasions

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine dispose d'une boutique riche en produits locaux, souvenirs et idées cadeaux. Une véritable source d'inspiration pour vos cadeaux gourmands à l'occasion des fêtes, anniversaires, ou même de la Saint-Valentin. Vous y trouverez notamment des produits du terroir, des ouvrages sur l'histoire et le patrimoine de Melun, des guides de randonnées, cartes IGN et outils pour les aventuriers.

La boutique est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, au 26 place Saint-Jean à Melun. Accessible également en ligne sur reservation.melunvaldeseine-tourisme.com

Agenda



Retrouvez une sélection des prochains évènements sur l'agglomération

[PHOTOGRAPHIE]

« Il était une fois Melun » en projections

Du mardi au samedi à partir du 1^{er} et jusqu'au 31 janvier, de 18h à 22h

Découvrez le Melun d'hier au travers de clichés sélectionnés à partir d'une collection inédite de cartes postales issues du fonds des Archives et du Musée.

📍 **Melun:**

Place du Port
Quai de la médiathèque Astrolabe

[MUSIQUE]

La Diva de la Seine

Le 10 janvier à 18h

Un duo complice où le piano, le violoncelle et la voix s'unissent pour faire naître une même émotion, entre ferveur, rêve et éclats de poésie.

Par l'association Boissettes en scène. Sur inscription à boissettesenscene@gmail.com N'oubliez pas de vous inscrire et de réserver.

📍 **Boissettes:**

Bureau de Musique Mario Bois
17 chemin des Praillons

[CINÉMA]

Anim'Action

Du 17 janvier au 28 février de 14h à 18h

Le château des Bouillants vous invite à venir visiter l'exposition Anim'Action, dédiée à l'exploration des secrets du cinéma d'animation. Entrée libre. À partir de 6 ans.

📍 **Dammarie-lès-Lys:**

Château des Bouillants
400 avenue Henri Barbusse

Lumière sur

[SALON]

Forum de l'Emploi et de la Formation et Village de l'apprentissage Melun Val de Seine

Les 31 mars et 1^{er} avril – de 9h à 17h

Cette année, les deux manifestations fusionnent pour proposer un rendez-vous unique autour de l'emploi et de la formation. Deux jours de salon sans interruption au cours desquels les visiteurs pourront découvrir les offres des entreprises et centres de formation, répartis sur 2 000 m². Un événement organisé par la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine.

📍 **Espace Pierre Bachelet – 824 Avenue du Lys – Dammarie-lès-Lys**
Plus d'infos sur mei-mvs.com



© CANNIS

[DANSE]

Soirée dansante

Le 23 janvier à 20h

Un événement organisé par l'association Familles Rurales Voisenon. Sur réservation au 09 50 13 49 89 ou à l'adresse secretariat@frvoisenon.fr.

Les enfants sont les bienvenus.

📍 **Voisenon:**

Mille Club – Rue des Longs Réages

[PEINTURE]

Exposition de peintures

Le 31 janvier de 10h à 18h

Exposition des œuvres de Valérie Pisselet-Rodier. Des figures et des corps, certains évidents, d'autres abstraits, le tout réalisé à l'acrylique, sur toile. Entrée libre.

📍 **Seine-Port:**

Mairie annexe – La Baronne
7 bis rue de Melun

[CONFÉRENCE]

Des gendarmes au service de l'aviation civile

Le 12 février à 18h30

GTA... Derrière cet acronyme mythique se cache la Gendarmerie des Transports Aériens ! Animée par Jean-François Pédeger, colonel, chef d'état-major de la gendarmerie des transports aériens. Conférence gratuite, sur réservation à : musee@gendarmerie.interieur.gouv.fr À partir de 12 ans.

📍 **Melun:**

Musée de la Gendarmerie nationale
3 rue Émile Leclerc

[SALON]

Salon de la création d'entreprise

Le 5 mars de 14h30 à 18h

Plus d'infos en page 8.

📍 **Saint-Fargeau-Ponthierry :**
Espace culturel Les 26 Couleurs
Site Leroy, rue du 11 novembre 1918

[SALON]

42^e Salon Arts et Gastronomie

Les 7 et 8 mars de 10h à 19h

Exposants, auteurs, restauration, exposition et animations rythmeront cette 42^e édition.

📍 **La Rochette :**
Complexe Culturel et sportif René Tabourot
Avenue de Seine, impasse des Pincevents

[MUSIQUE]

Concert de l'Orchestre Melun Val de Seine

Le 15 mars à 11h

La 4^e symphonie de R. Schumann.

Plus d'infos en page 16.

📍 **Saint-Fargeau-Ponthierry :**
Espace culturel Les 26 Couleurs
Site Leroy, rue du 11 novembre 1918

[EMPLOI]

Les Journées Portes ouvertes Méennes

Du 16 au 20 mars

Les JPO ont pour objectifs de faire découvrir des entreprises et services municipaux de la ville pour présenter leurs métiers, leurs savoir-faire et susciter des vocations.

Un événement destiné aux collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle.

📍 **Le Mée-sur-Seine :**
dans les entreprises et services municipaux de la ville



Tout l'agenda sur
melunvaldeseine.fr

Suivez-nous

Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

L'année 2025 s'achève. Au fil des années, notre communauté d'agglomération s'est affirmée comme un territoire solidaire, innovant, capable de se projeter dans l'avenir tout en préservant ce qui fait sa force : son identité, la richesse de ses communes et l'engagement de ses habitants. Nous souhaitons simplement rappeler l'esprit dans lequel nous avons travaillé : celui de la coopération, de la proximité et de l'intérêt général.

La Communauté d'agglomération n'a jamais perdu de vue le cœur de sa mission : servir les habitants et accompagner les communes, quelles que soient leur taille, leur histoire, leurs projets ou leurs contraintes. Elle a sans cesse cherché à renforcer le lien qui unit les habitants à leur intercommunalité.

À l'heure où s'illuminent les vitrines, où les familles se préparent à partager des

moments chaleureux et où nos centres-villes et nos marchés de Noël s'animent, nous souhaitons adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères pour les fêtes de fin d'année.

Ces fêtes sont un moment de joie, de partage et de convivialité. Mais nous n'oublions pas celles et ceux pour qui cette période peut aussi être difficile : les personnes isolées, les familles en grande précarité, les personnes âgées qui resteront seules, celles et ceux qui traversent une épreuve ou un deuil, ceux qui assurent des permanences essentielles – soignants, forces de secours, agents publics mobilisés.

En cette fin d'année, nos pensées se tournent également vers celles et ceux qui, hors de nos frontières, vivent des drames humains que nul ne devrait connaître. Les conflits qui frappent le monde nous rappellent

la fragilité de la paix. Nous pensons en particulier au peuple ukrainien, dont la résilience force le respect. Nous formons le vœu qu'en 2026, l'espérance l'emporte sur la peur, que le dialogue triomphe des armes, et que la paix finisse par prévaloir.

Que ces fêtes de fin d'année vous apportent chaleur, sérénité et espoir. Que chacun puisse trouver des moments de joie et de partage..

Excellente année 2026.

**Françoise LEFEBVRE
et Véronique CHAGNAT
et les élus(e)s du groupe majoritaire**

Groupe « Rassemblé-es pour l'Agglomération Melun Val de Seine »

Fin de mandat : un bilan qui ne répond pas aux enjeux de notre territoire.

L'année 2025 s'achève au terme d'une période intense et préoccupante pour notre territoire. 2026 sera marquée, par les élections municipales qui auront un impact direct sur la future assemblée et sur sa capacité collective à répondre enfin aux préoccupations des habitants, en privilégiant l'intérêt général plutôt que celui d'une majorité.

À l'heure de dresser le bilan de ce mandat, le constat est amer : il n'est pas à la hauteur de notre territoire ni de ses habitants. Aucune réponse n'a été apportée quant à la création d'un groupe de travail sur une régie publique de l'eau, pourtant indispensable pour améliorer notre réseau et proposer une tarification plus juste. Pas davantage d'avancée depuis le 22 mai 2023 concernant la retransmission en direct des

conseils communautaires, malgré l'accord de principe donné par l'ancien président Louis Vogel – un engagement sur lequel son successeur, Franck Vernin, n'a pas fait évoluer la situation.

Nous avons également constaté le refus de la majorité de soutenir la transformation de l'hôpital de Melun en CHU, une évolution pourtant essentielle pour l'attractivité médicale et l'amélioration de l'offre de soins sur l'agglomération. À cela s'ajoutent les dérives budgétaires liées au pôle gare de Melun et au projet du Clos-Saint-Louis, pour lequel les finances publiques continuent d'être mobilisées dans des études sans fin.

Ce mandat n'aura été, qu'une succession de décisions sans véritable ambition pour rendre notre territoire plus attractif, plus dynamique, et surtout sans souci d'un traitement équitable entre les 20 communes de l'agglomération.

Nous avons toujours été force de propositions pour améliorer le quotidien des citoyens. Vous le constatez par vous-même, durant ces 6 années, aucun service supplémentaire n'a été créé en direction de la population

Souhaitons que 2026 ouvre une période plus constructive. En attendant, très belle année à vous et à vos proches.

**Nathalie Dauvergne-Jovin, Céline Gillier,
Robert Samyn
« Rassemblé.es pour l'agglomération
Melun Val de Seine »**

 **Groupe Rassemblé.es pour l'Agglomération
Melun Val de Seine**

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

En tant qu'élus de l'agglomération Melun Val de Seine, nous tenons à rappeler ce qui fonde notre action. Nous portons des valeurs qui devraient être le socle de toute politique locale ou nationale: la justice sociale, l'écologie, l'égalité entre les communes, un développement économique qui n'écrase ni les conditions de travail ni le commerce de proximité. Nous savons que l'adaptation de notre territoire aux enjeux actuels ne peut se faire qu'avec prudence et cohérence, au service des habitants, et jamais motivée par la recherche d'hégémonie économique.

Cela n'inclut pas le type d'investissement qu'a pu faire la majorité actuelle, notamment

en acceptant l'installation du site Zalando à Montereau-sur-le-Jard pour la modique somme de 300 millions d'euros. Ces mastodontes industriels pourrissent les sols, bloquent l'argent de l'agglomération dans des projets qui ne sont pas viables vu le dérèglement climatique, et participent à la création d'emplois précaires. Le pôle gare de Melun est également devenu le symbole d'une manière de décider hors sol. Pensé sans réelle prise en compte des intermodalités, sans création d'offres de transport nouvelles, il ne répond à aucun enjeu structurel de mobilité et profite à des investisseurs privés qui ne changeront rien au quotidien des usagers.

Nous affirmons qu'une autre voie est possible. Nous voulons des politiques publiques qui renforcent les services, protègent les terres agricoles, soutiennent nos commerces et nos emplois, et améliorent réellement la vie des habitants. Nous voulons des décisions ancrées dans le réel, construites avec les territoires et non imposées par l'État central. C'est cela que nous avons défendu tout au long de ce mandat et que nous continuerons à porter.

Bénédicte Monville, Julien Guérin et Eric Tortillon

Groupe « Melun Val de Seine Rassemblée »

Débat d'Orientation Budgétaire: vigilance sur l'eau et l'assainissement

Lors du DOB, notre groupe s'est abstenu sur la fixation des contre-valeurs liées aux redevances « performance » des réseaux d'assainissement et d'eau potable parce que les habitants doivent être mieux informés. Les enjeux sont majeurs, nos réseaux accusent un vieillissement préoccupant, les fuites d'eau restent nombreuses et représentent une perte coûteuse pour la collectivité.

Nous regrettons un manque d'ambition des renouvellements. Investir aujourd'hui, c'est éviter des dépenses bien plus importantes demain. Notre agglomération doit viser l'excellence dans la gestion de l'eau, un service essentiel du quotidien. Le groupe CAMVS Rassemblée continuera d'être force

de proposition pour garantir transparence, rigueur financière et investissements durables au service des familles et des contribuables.

Égalité femmes-hommes: des avancées encourageantes

Le rapport annuel Égalité femmes-hommes confirme des progrès concrets: une meilleure représentation équilibrée dans plusieurs domaines, des actions renforcées en faveur de la prévention des violences, une intégration croissante de l'égalité dans les politiques publiques. Nous saluons la dynamique engagée et l'implication des services comme des partenaires.

L'égalité réelle n'est jamais acquise: elle exige constance, cohérence et volonté. Notre groupe restera attentif à ce que ce travail se poursuive dans la durée, s'inscrive dans une

stratégie globale et irrigue l'ensemble des politiques communautaires.

Nos vœux aux habitants

Le groupe CAMVS Rassemblée adresse à tous les habitants ses vœux les plus chaleureux. Que 2026 soit une année de santé, de sérénité, de réussite personnelle et professionnelle. Puisse notre territoire continuer de se développer dans l'unité, avec dynamisme économique, solidarité entre les générations et une gestion responsable au service de tous les ménages de Melun Val de Seine.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségaoline Durand, Nathalie Beaulnes-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Non-inscrit

L'opération électoraliste de Kadir Mebarek démasquée et suspendue.

L'arrêté anti-poids lourds pris par l'avocat Kadir Mebarek a été suspendu par le juge administratif le 21/11/2025. Comme pressenti depuis juillet (notre article url.me/fnU2Wh), cette décision, adoptée sans concertation ni moyens de contrôle, n'avait aucune chance de tenir juridiquement.

Tout porte à croire qu'il s'agissait d'une mesure davantage destinée à faire un effet d'annonce qu'à améliorer réellement la circulation.

En négligeant le dialogue avec le préfet et les maires de l'agglomération, le maire sortant compromet les efforts visant à trouver des solutions durables pour détourner intelligemment le trafic de transit des zones habitées.

Relever Melun en mars 2026 impliquera de rompre avec ces annonces stériles et de travailler avec tous les acteurs concernés pour instaurer un contrôle efficace et engager enfin un véritable projet de contournement bénéfique pour l'ensemble des habitants de Melun Val de Seine.

<https://www.relevonsmelun.fr>

**Michaël Guion,
Conseiller Municipal et Communautaire
Melun – CAMVS
mguion@ville-melun.fr**

HARCÈLEMENT DE RUE

Vous n'êtes pas seul(e)
Demandez ANGELA



ici
demandez
Angel a



Vous vous faites importuner dans la rue et ne savez pas comment éloigner la personne ?

Les commerces qui affichent cet autocollant sur leur vitrine peuvent vous accueillir.

Entrez et demandez ANGELA, le commerçant comprendra que vous avez besoin d'aide et vous accueillera.

Flashez ce QR Code

